



Votre espace professionnel

Services en ligne des
professionnels

FOCUS

sur

**Les téléprocédures
Demander une adhésion aux
services en ligne (mode expert)**

Sommaire :

<u>1. Présentation</u>	<u>3</u>
<u>1.1 Objet de la fiche</u>	<u>3</u>
<u>1.2 À qui s'adresse cette procédure ?</u>	<u>3</u>
<u>1.3 Précisions sur le champ de cette procédure</u>	<u>4</u>
<u>1.4 Étapes de la procédure</u>	<u>5</u>
<u>1.5 Pré-requis</u>	<u>6</u>
<u>2. Etape 1 : accéder à votre espace professionnel</u>	<u>7</u>
<u>3. Etape 2 : effectuer une demande d'adhésion</u>	<u>9</u>
<u>4. Étape 3 : validation de l'adresse électronique de l'entreprise</u>	<u>30</u>
<u>5. Étape 4 : activation des services</u>	<u>32</u>
<u>6. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche</u>	<u>36</u>

1. Présentation

1.1 Objet de la fiche

Les usagers souhaitant bénéficier des services de l'administration fiscale sur internet ([voir la liste des services](#)) doivent posséder au préalable un espace professionnel. Pour plus de renseignement sur la création d'espace, vous pouvez consulter la fiche FOCUS [Créer un espace professionnel expert](#).

Il n'est pas nécessaire de créer un espace professionnel par entreprise : un même espace regroupe l'ensemble des habilitations détenues par un usager pour une ou plusieurs entreprises gérées.

Il est cependant conseillé de limiter le nombre de dossiers gérés dans un même espace à un maximum de 100 : au-delà, des ralentissements importants, voire des blocages, pourraient être rencontrés en périodes d'affluence.

À noter : seuls les adhérents titulaires des services de paiement sont habilités à gérer les comptes bancaires de paiement¹ de l'entreprise ou de la collectivité territoriale, quels que soient l'impôt ou la taxe payés et quelle que soit la filière de paiement (EDI/EFI) utilisée.

Cette fiche² présente l'enchaînement des écrans de la procédure de demande d'adhésion.

1.2 À qui s'adresse cette procédure ?

Cette procédure s'adresse aux usagers qui souhaitent bénéficier dans leur espace professionnel des services en ligne offerts par l'administration fiscale.

Les cabinets de gestion peuvent faire les démarches dans leur propre espace pour le compte de leurs clients.

1 Attention : les comptes bancaires de l'espace professionnel ne sont destinés qu'au paiement des impôts et taxes.

Les comptes bancaires que vous souhaiteriez utiliser pour les remboursements (d'excédents d'impôt sur les sociétés, de crédit d'impôt, de crédit de TVA...) doivent être expressément communiqués au service gestionnaire, lors de la demande de remboursement.

2 L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site www.impots.gouv.fr > Votre espace professionnel > [Aide](#)

Cas particulier des utilisateurs du mode de paiement EDI et des dépôts DSN/PASRAU relatifs au prélèvement à la source.

Bien que le recours au mode EDI et au dépôt des déclarations DSN/PASRAU soient techniquement dissociés de l'espace professionnel, l'application de la réglementation SEPA implique que les comptes bancaires de paiement utilisés soient présents et valides B2B dans l'espace professionnel de l'entreprise³. Ces utilisateurs doivent donc, si ce n'est déjà fait, créer un espace professionnel et adhérer à au moins un service payer pour gérer leurs comptes bancaires.

Un usager professionnel est, pour une entreprise ou une collectivité territoriale :

- soit **Administrateur Titulaire (AT)**, ce qui donne tous les droits sur le service pour le compte de l'entreprise : usage du service, modification des comptes bancaires, modification de l'adresse électronique de l'entreprise⁴, désignation de l'Administrateur Suppléant et des acteurs ;
- soit **Administrateur Suppléant (AS)**, ce qui permet de relayer l'AT en cas d'absence de celui-ci, et ayant donc les mêmes droits⁵ que lui ;
- soit **Acteur Délégrant**, ce qui permet l'usage du service et la désignation d'acteurs ;
- soit **Acteur**, qui se limite à l'usage du service.

 Lorsqu'il n'existe aucun titulaire sur un service (entreprise ou collectivité territoriale souhaitant utiliser les téléprocédures pour la première fois par exemple), **l'usager qui veut en être l'Administrateur Titulaire doit effectuer une demande d'adhésion.**

Le cas particulier de l'existence d'un titulaire sur un service est abordé dans la présente fiche.

1.3 Précisions sur le champ de cette procédure

Si vous souhaitez devenir le titulaire d'un ou plusieurs services en ligne pour le compte d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale, vous devez effectuer une demande d'adhésion dans votre espace.

Afin de faciliter vos démarches, vous pouvez adhérer à tous les services⁶ qui pourraient vous être utiles à l'avenir, en une seule fois : l'adhésion ne vaut pas obligation.

 **Important** : l'usager qui adhère au service "Consulter le compte fiscal" en devient l'Administrateur Titulaire ; il a donc la vision de l'ensemble du dossier fiscal de l'entreprise, tous impôts, déclarations et avis confondus.

3 Attention : les comptes bancaires de l'espace professionnel ne sont destinés qu'au paiement des impôts et taxes.

Les comptes bancaires que vous souhaiteriez utiliser pour les remboursements (d'excédents d'impôt sur les sociétés, de crédit d'impôt, de crédit de TVA...) doivent être expressément communiqués au service gestionnaire, lors de la demande de remboursement.

4 L'adresse électronique de l'entreprise est renseignée lors de l'adhésion au service Messagerie

5 Hormis le droit de désigner un AS.

6 Tous les services n'ayant pas de titulaire au moment du dépôt de la demande.

Les services demandés doivent ensuite être activés par l'entreprise. Pour cela, un code d'activation valide **60 jours** est adressé par voie postale à l'entreprise.

Une fois les services activés, vous aurez immédiatement accès aux services demandés dans votre espace.

Vous deviendrez alors Administrateur Titulaire des services pour l'entreprise ou la collectivité territoriale, ce qui vous donne tous les droits sur les services pour le compte de l'entreprise : usage du service, modification des comptes bancaires, désignation de l'Administrateur Suppléant et des acteurs.

*** En cas d'adhésion à un service « Payer », vous devrez communiquer à votre établissement bancaire le mandat SEPA de prélèvement interentreprises (B2B) signé préalablement à tout premier paiement à l'aide du compte déclaré, si et seulement si vous entendez payer des impôts ou taxes auto-liquidés (TVA, PAS, IS, TS, CVAE, TGAP, TIC, TVVI etc.).**

Par suite, vous devez vous assurer que la Référence Unique de Mandat (RUM) mentionnée sur le mandat a bien été enregistrée par votre établissement bancaire avant d'effectuer un premier paiement à l'aide du compte ; à défaut, votre paiement ferait l'objet d'un rejet bancaire.

*** En cas d'adhésion au service « Messagerie », il faudra déclarer l'adresse électronique de l'entreprise : ce n'est qu'une fois cette adresse validée que le code d'activation sera envoyé par voie postale.**

1.4 Étapes de la procédure

Cette procédure se réalise en quatre étapes, dont les quatre premières vous concernent directement :

1. **Accéder à votre espace professionnel** sur www.impots.gouv.fr
Vous accédez à votre espace une seule fois, quel que soit le nombre d'entreprises pour lesquelles vous souhaitez demander des adhésions.
2. **Effectuer une demande d'adhésion pour une entreprise :**
 - si vous demandez une adhésion au service « Messagerie », vous devez renseigner **l'adresse électronique de l'entreprise** à laquelle la Direction générale des Finances Publiques (DGFiP) pourra la contacter sur tout sujet la concernant.
 - si vous demandez une adhésion à un service en ligne « Payer » (TVA, IS, TS, CVAE, RCM, TGAP, TIC, TVVI ou Autres impôts et taxes) vous devez saisir un compte bancaire, sauf si un compte bancaire actif est déjà connu du système pour le SIREN (ou l'IDSP⁷) ; dans ce cas, le compte bancaire est associé automatiquement.

Si l'établissement bancaire teneur du compte saisi est éligible au prélèvement SEPA interentreprises (B2B), vous devez **imprimer et envoyer à votre banque, le mandat SEPA signé, préalablement à tout premier paiement** à l'aide du compte déclaré, **si et seulement si** vous entendez payer des impôts ou taxes auto-liquidés (TVA, PAS, IS, TS, CVAE, TGAP, TIC, TVVI etc.).

⁷ IDSP = Identifiant provisoire du dossier, attribué par le service gestionnaire dans l'attente de l'identification de l'entité au répertoire SIRENE.

La demande d'adhésion aux différents services souhaités peut être effectuée en une seule fois pour chaque entreprise.

3. Valider l'adresse électronique de l'entreprise

Cette étape n'est nécessaire que si la demande d'adhésion porte sur le service « Messagerie ».

Un mail est envoyé à l'adresse électronique de l'entreprise renseignée : vous avez **72h** pour la valider. Ce n'est qu'après cette validation que le courrier d'activation de l'étape 4 sera envoyé. A défaut de validation dans le délai de 72h, vous devez recommencer la procédure de demande d'adhésion.

4. Activer les services demandés

Un courrier d'activation est envoyé par voie postale à l'entreprise. Ce courrier contient un code d'activation valide **60 jours**.

A réception du courrier, vous pouvez procéder à l'activation des services sur impots.gouv.fr. A défaut d'activation dans le délai de 60 jours, vous devez recommencer la procédure de demande d'adhésion.

Après cette activation, vous êtes immédiatement titulaire des services en ligne demandés. Vous pouvez donc y accéder depuis votre espace professionnel.

1.5 Pré-requis

Pour effectuer une demande d'adhésion aux services en ligne, vous devez :

- Disposer d'un espace professionnel
Si vous ne possédez pas d'espace, vous devez donc le créer au préalable dans le portail internet www.impots.gouv.fr > Votre espace professionnel > Créer mon espace professionnel (cf. fiche FOCUS [Créer un espace professionnel expert](#)).

La création de l'espace s'effectue au moyen d'une adresse électronique de connexion et d'un mot de passe.

- Connaître le SIREN (ou l'IDSP⁸) de chaque entreprise ou collectivité territoriale pour laquelle vous souhaitez adhérer aux services en ligne.

⁸ IDSP = Identifiant provisoire du dossier, attribué par le service gestionnaire dans l'attente de l'identification de l'entité au répertoire SIRENE.

2. Étape 1 : accéder à votre espace professionnel

La procédure débute par l'accès à la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.



The screenshot shows the homepage of the French tax authority website. At the top left is the logo of the République Française with the motto "Liberté Égalité Fraternité" and the URL "impots.gouv.fr". To the right, there are two buttons: "Votre espace particulier" (blue) and "Votre espace professionnel" (red), with a red arrow pointing to the latter. Below these is a navigation menu with tabs for "Accueil", "Particulier", "Professionnel", "Partenaire", "Collectivité", and "International". A search bar is present with the text "ex. : Payer en ligne, taxe d'habitation, formulaire déclaration de revenus...". Below the search bar, the text "VOUS ÊTES..." is followed by five icons representing different user types: "Particulier" (keys and house), "Professionnel" (yellow hard hat), "Partenaire" (colorful puzzle pieces), "Collectivité" (French flag and brooms), and "International" (globe). Each icon is above a corresponding colored button.

☞ Cliquez sur le bouton "Votre espace professionnel"

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

Logo of the République Française (Liberté, Égalité, Fraternité) and the website **impots.gouv.fr**.

Navigation links: [Votre espace particulier](#) and [Votre espace professionnel](#).

Breadcrumb: Accueil > Authentification (i) Aide

Connexion à mon espace professionnel

Adresse électronique

Mot de passe (?)

[Mot de passe oublié](#)

Connexion

Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis

Payer mes impôts locaux

Création de mon espace professionnel

Créer mon espace professionnel

Activation de mon espace / mes services

Activer mon espace / mes services

Direction générale des Finances publiques

↳ Indiquez votre adresse électronique et votre mot de passe, puis cliquez sur le bouton « Connexion »

3. Étape 2 : effectuer une demande d'adhésion

Après votre authentification, un de ces trois écrans vous sera proposé :

Écran 1 : vous ne disposez d'**aucun service**, vous souhaitez effectuer votre première adhésion dans votre espace.



👉 Cliquez sur le lien « J'adhère »

Vous serez dans ce cas dirigé directement vers l'écran de choix de SIREN (ou IDSP⁹).

9 IDSP = Identifiant provisoire du dossier, attribué par le service gestionnaire dans l'attente de l'identification de l'entité au répertoire SIRENE.

Écran 2 : vous disposez de services pour **une seule entreprise** ; il vous est présenté le dossier courant avec les services associés.

imputs.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel

Mme Lila ROSEMONDE
Abonné : 20101670101919

Espace pro.
Impots.gouv.fr
Quitter

Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?
En savoir plus : **OUPS.GOUV.FR**

Messagerie
Adresse électronique de l'entreprise [+]
En savoir plus

MON ESPACE

- Gérer les services
- Gérer les comptes bancaires [+]
- Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

MES AUTRES SERVICES

- Calendrier fiscal
- Tests économie collaborative
- Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

DOSSIER COURANT
SIREN 123456789
SARL MARTIN DISTRIBUTION

MES SERVICES

Consulter

- Compte fiscal [+]
- Avis CFE

Déclarer

- TVA
- Impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires
- CVAE
- Revenus de capitaux mobiliers
- Taxe activités polluantes
- Taxe int. consommation
- Taxe v. vénale immeubles
- Résultat [+]
- Économie collaborative [+]
- Dispositif DAC6 [+]

Payer

- TVA
- Impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires
- CVAE
- Revenus de capitaux mobiliers
- Taxe activités polluantes
- Taxe int. consommation
- Taxe v. vénale immeubles
- Prélèvement à la source [+]
- CFE et autres impôts
- Dette fiscale [+]

Démarches

- Remboursement de TVA UE
- Guichet de TVA UE
- Gérer mes biens immobiliers

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

➔ Cliquez sur le lien « Gérer les services »

Écran 3 : vous disposez déjà de services pour plusieurs entreprises.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

DOSSIER GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel

Mme Lila ROSEMONDE
Abonné : 20101670101919

➤ Espace pro.
➤ Impots.gouv.fr
➤ Quitter

➤ Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?
En savoir plus :
OUPS.GOUV.FR
Vous avez droit à l'erreur

➤ Messagerie
➤ Adresse électronique de l'entreprise [+]
➤ En savoir plus

MES DOSSIERS

➤ Choisir un dossier
➤ Voir tous mes dossiers

MON ESPACE

➤ Gérer les services
➤ Gérer les comptes bancaires [+]
➤ Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

MES AUTRES SERVICES

➤ Calendrier fiscal
➤ Tests économie collaborative
➤ Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

MES SERVICES

Consulter

➤ Compte fiscal [+]
➤ Avis CFE

Déclarer

➤ TVA
➤ Impôt sur les sociétés
➤ Taxe sur les salaires
➤ CVAE
➤ Revenus de capitaux mobiliers
➤ Taxe activités polluantes
➤ Taxe int. consommation
➤ Taxe v. vénale immeubles
➤ Résultat [+]
➤ Économie collaborative [+]
➤ Dispositif DAC6 [+]

Payer

➤ TVA
➤ Impôt sur les sociétés
➤ Taxe sur les salaires
➤ CVAE
➤ Revenus de capitaux mobiliers
➤ Taxe activités polluantes
➤ Taxe int. consommation
➤ Taxe v. vénale immeubles
➤ Prélèvement à la source [+]
➤ CFE et autres impôts
➤ Dette fiscale [+]

Démarches

➤ Remboursement de TVA UE
➤ Guichet de TVA UE
➤ Gérer mes biens immobiliers

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

➤ Cliquez sur le lien « Gérer les services »

Dans les cas 2 et 3, après avoir cliqué sur le lien « Gérer les services », l'écran ci-dessous s'affiche :

The screenshot displays the 'Professionnels' interface on the website impots.gouv.fr. The top navigation bar includes the logo and an 'AIDE' link. The user's profile is shown on the left, with the following details: Abonné: 20101670101919, ROSEMONDE, Lila, PARIS, FRANCE. A 'Quitter' button is located at the bottom of the profile box. The main content area is titled 'Professionnels' and is divided into four sections:

- SERVICES EN LIGNE**
 - [Adhérer aux services en ligne](#) (highlighted with a red arrow) En savoir plus
 - [Gérer vos substitutions \(remplacer le titulaire\)](#) En savoir plus
 - [Consulter vos services \(habilitations\)](#) En savoir plus
- DOSSIERS**
 - [Gérer les comptes bancaires de l'entreprise](#) En savoir plus
 - [Modifier l'adresse électronique de l'entreprise](#) En savoir plus
- DROITS D'ACCES**
 - [Gérer vos administrateurs suppléants](#) En savoir plus
 - [Gérer ou consulter vos délégations](#) En savoir plus
- INFORMATIONS PERSONNELLES**
 - [Gérer vos coordonnées](#) En savoir plus
 - [Gérer votre adresse électronique de connexion / votre mot de passe](#) En savoir plus

☞ Cliquez sur le lien « Adhérer aux services en ligne » pour commencer la procédure d'adhésion

Vous êtes dirigé sur l'écran de saisie du SIREN (ou IDSP) :

The screenshot shows the 'impots.gouv.fr' website interface for professionals. The main header is 'PROFESSIONNELS'. On the left, there is a sidebar with user information: 'Abonné: 20101670101919 ROSEMONDE Lila PARIS FRANCE' and a 'Quitter' button. The main content area is titled 'Effectuer une demande d'adhésion' and contains a section 'Saisie du numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent)'. Below this section, there is a text input field with the value '123456789' and two buttons: 'Valider' and 'Effacer'. Two red arrows point to the input field and the 'Valider' button.

☞ Saisissez le numéro de SIREN (ou l'IDSP) de l'entreprise pour laquelle vous souhaitez adhérer puis cliquez sur le bouton « Valider »

Vous arrivez sur l'écran qui liste les services :

- dont vous êtes déjà titulaire,
- indisponibles à l'adhésion,
- auxquels vous pouvez adhérer.

Remarque : la liste des [Services disponibles](#) est disponible en bas de cette rubrique.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

Vos adhésions : [Effectuer une demande](#) - [Suivre vos adhésions](#) - [Supprimer un formulaire](#)

Votre demande d'adhésion

Numéro **S.I.R.E.N. (ou équivalent)** : 123456789
Dénomination : SARL MARTIN DISTRIBUTION
Adresse fiscale de l'entreprise : 12, RUE DE LONGCHAMP
75016 PARIS

Gérer vos adhésions :
Demande - choix de
service

Les services dont vous êtes déjà titulaire

Déclarer le Résultat ?

Les services indisponibles

Désignation du service	Motif de l'indisponibilité
Consulter le Compte fiscal ?	Il existe déjà un titulaire du service Consulter. ?
Remboursement de TVA UE	Une demande d'adhésion a déjà été établie par vous même. voir le suivi de vos demandes.

Les services auxquels vous pouvez adhérer

Cochez tous les services dont vous pourriez avoir besoin par la suite. Chaque lien d'accès n'est visible dans votre espace professionnel que si le service correspondant est ouvert.

<input type="checkbox"/> Messagerie	<input type="checkbox"/> Déclarer la CVAE
<input type="checkbox"/> Déclarer TVA	<input type="checkbox"/> Payer la CVAE
<input type="checkbox"/> Payer TVA	<input type="checkbox"/> Déclarer les RCM
<input type="checkbox"/> Déclarer Taxe activités polluantes ?	<input type="checkbox"/> Payer les RCM
<input type="checkbox"/> Payer Taxe activités polluantes ?	<input type="checkbox"/> Payer autres impôts et taxes
<input type="checkbox"/> Déclarer Taxe int. consommation ?	<input type="checkbox"/> Amendes pour inexactitudes PAS ?
<input type="checkbox"/> Payer Taxe int. consommation ?	<input type="checkbox"/> Guichet de TVA UE ?
<input type="checkbox"/> Déclarer Taxe v. vénale immeubles ?	<input type="checkbox"/> Déclarer Dispositif DAC6 ?
<input type="checkbox"/> Payer Taxe v. vénale immeubles ?	<input type="checkbox"/> Économie collaborative ?
<input type="checkbox"/> Déclarer l'Impôt sur les sociétés	<input type="checkbox"/> Tiers déclarants ?
<input type="checkbox"/> Payer l'Impôt sur les sociétés	<input type="checkbox"/> Gérer mes biens immobiliers ?
<input type="checkbox"/> Déclarer la Taxe sur les salaires	<input type="checkbox"/> Cession de droits sociaux ?
<input type="checkbox"/> Payer la Taxe sur les salaires	

Il existe d'autres services disponibles sans abonnement spécifique (voir la liste).

Étape précédente Effacer Valider

✎ Pour les services dont l'indisponibilité est due au fait qu'il existe déjà un titulaire, vous pouvez cliquer sur le pictogramme ? pour avoir les coordonnées du titulaire.

Coordonnées du titulaire du service

Service :	Consulter le Compte fiscal
Nom :	YANN
Prénom :	Simon
Numéro d'abonné :	20192019452929
Adresse électronique de connexion :	adresse@mail.com
Téléphone :	04 17 17 17 17

Pour pouvoir utiliser le service vous devez vous faire désigner comme délégataire pour le dossier souhaité.

Coordonnées du titulaire du service



↳ **Sélectionnez les services auxquels vous pouvez et souhaitez adhérer, puis cliquez sur le bouton « Valider »**

Afin de faciliter vos démarches, vous pouvez adhérer à tous les services¹⁰ qui pourraient vous être utiles à l'avenir, en une seule fois : l'adhésion ne vaut pas obligation d'avoir recours aux téléprocédures.

¹⁰ Tous les services n'ayant pas de titulaire au moment du dépôt de la demande.



Détail de certains services proposés à l'adhésion

- ◆ Le service « Messagerie » est un outil d'échange, pour le compte d'une entreprise, entre l'utilisateur et la DGFIP.
- ◆ Le service « Déclarer Taxe activités polluantes » permet de déclarer la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).
- ◆ Le service « Payer Taxe activités polluantes » permet de payer la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).
- ◆ Le service « Déclarer Taxe int. consommation » permet de déclarer la Taxe Intérieure de Consommation (TIC).
- ◆ Le service « Payer Taxe int. consommation » permet de payer la Taxe Intérieure de Consommation (TIC).
- ◆ Le service « Déclarer Taxe v. vénale immeubles » permet de déclarer la Taxe sur la Valeur Vénale des Immeubles (TVVI).
- ◆ Le service « Payer Taxe v. vénale immeubles » permet de payer la Taxe sur la Valeur Vénale des Immeubles (TVVI).
- ◆ Le service « Déclarer la CVAE » permet de déclarer la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises.
- ◆ Le service « Payer la CVAE » permet de payer la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises.
- ◆ Le service « Déclarer les RCM » permet de déclarer les Revenus de Capitaux Mobiliers.
- ◆ Le service « Payer les RCM » permet de payer les Revenus de Capitaux Mobiliers.
- ◆ Le service « Payer autres impôts et taxes » permet de gérer les comptes bancaires professionnels dans les situations autres que celles ciblées par les autres services de paiement :
 - cas des entreprises non redevables de l'IS, TS, TVA mais devant payer des avis de cotisation foncière des entreprises ou de la contribution sur la valeur ajoutée,
 - cas également des entreprises ayant recours au mode de transmission EDI des déclarations et paiements mais devant gérer leurs comptes bancaires dans l'espace

professionnel depuis la mise en œuvre de la réglementation SEPA concernant le téléversement.

- ◆ Le service « Déclarer le Résultat » permet de déclarer le résultat de l'entreprise (Bénéfices Industriels et Commerciaux au Régime Simplifié d'Imposition (BIC/RSI), Impôt sur les Sociétés au Régime Simplifié d'Imposition (IS/RSI), Bénéfices Agricoles au Régime Simplifié d'Imposition (BA/RSI), Bénéfices Non Commerciaux (BNC), revenus des SCI non soumises à l'Impôt sur les Sociétés.
- ◆ Le service « Consulter le compte fiscal » permet de visualiser dans votre espace professionnel les déclarations, le paiement de tous les impôts, de demander une attestation fiscale, etc ...
- ◆ Le service « Amendes pour inexactitudes PAS » permet la consultation du détail par salarié des amendes établies pour des omissions ou inexactitudes survenues dans le cadre du calcul du prélèvement à la source (PAS) ; il ne permet pas d'accéder à la lettre de motivation des amendes, ni à l'annexe du détail par établissement de ces amendes (pour ce faire, il est nécessaire de disposer du service « Consulter le compte fiscal »).
- ◆ Le service « Remboursement de TVA UE » permet d'effectuer et suivre vos procédures de remboursement de TVA aux assujettis établis dans un autre état membre de l'Union européenne.
- ◆ Le service « Guichet de TVA UE » permet la déclaration de la TVA relative aux opérations suivantes : tout type de service transfrontalier à destination de consommateurs finaux situés dans l'UE (hors France), toute vente à distance intra-UE à destination de consommateurs finaux situés dans l'UE (hors France), toute vente à distance, à concurrence d'un montant unitaire de 150 euros, de biens importés de pays ou de territoires tiers, à destination de consommateurs finaux situés dans l'UE (hors France) et tous services de télécommunication, de radiodiffusion et de télévision ou services électroniques (services « TBE ») fournis par des assujettis non établis dans l'UE.
- ◆ Le service « Déclarer Dispositif DAC6 » permet de déclarer les montages fiscaux (ou « dispositifs ») transfrontaliers en application de la directive européenne 2018/822 du Conseil du 25 mai 2018, dite « DAC 6 » qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal. Cette déclaration est souscrite par les intermédiaires qui conçoivent, commercialisent le dispositif ou en gère la mise en œuvre ou qui apportent une aide, une assistance ou un conseil. À défaut d'intermédiaire, la déclaration est souscrite par le contribuable bénéficiaire du dispositif devant faire l'objet d'une déclaration.

- ❖ Le service « Économie collaborative » concerne les opérateurs de plate-formes collaboratives internet au sens de l'article 242 bis du CGI, qui doivent notamment transmettre à l'administration fiscale, annuellement, les informations relatives aux opérations effectuées par leurs utilisateurs.
- ❖ Le service « Tiers déclarants » permet de déclarer les données suivantes : les salaires et honoraires (hors régime général de sécurité sociale), les honoraires seuls (DAS2), les revenus de capitaux mobiliers (RCM), les pensions et rentes, les indemnités journalières de maladie, les prêts à Taux Zéro, l'achat au détail de métaux ferreux et non ferreux, le transfert d'informations en application de la loi FATCA, le transfert d'informations en application des dispositifs CRS et/ou DAC 2 et la déclaration d'auto-certification L. 102 AG.
- ❖ Le service « Gérer mes biens immobiliers » permet aux propriétaires de consulter l'ensemble des propriétés bâties sur lesquelles ils détiennent un droit de propriété, d'effectuer toutes les démarches de déclarations foncières relatives aux propriétés bâties et de mettre à jour le loyer ou l'occupation de chacun de leurs locaux. Pour plus de renseignement sur le service « Gérer mes biens immobiliers », vous pouvez consulter la fiche FOCUS [Gérer mes biens immobiliers](#).
- ❖ Le service « Cession de droits sociaux » offre aux usagers un canal d'acquisition dématérialisé des déclarations soumises à l'enregistrement et de paiement en ligne des droits d'enregistrement éventuellement dus.

Précisions importantes

- Le service Amendes pour inexactitudes PAS est accessible dans votre espace professionnel depuis le lien « Consulter > Le compte fiscal ».
- **Si vous avez le message « Il existe déjà un titulaire [...] » sur l'un des services** en motif d'indisponibilité d'un service « Payer », cela signifie qu'il existe déjà un Administrateur Titulaire sur l'un des services « Payer » et que seul cet Administrateur Titulaire peut adhérer à un autre service « Payer ».

En effet, il ne peut exister qu'**un seul titulaire de tous les services « Payer »**.

Pour connaître l'identité de l'Administrateur Titulaire du service Payer, vous pouvez cliquer sur le pictogramme .

Si vous voulez remplacer cette personne (départ à la retraite ou changement de cabinet de gestion par exemple), vous devez procéder à une **substitution** de l'Administrateur Titulaire actuel. Cette procédure est expliquée dans la fiche FOCUS [*Demander à remplacer le titulaire d'un service \(substitution\)*](#).

Si vous voulez partager la gestion du service Payer avec cette personne, vous devez lui demander de **vous désigner comme Administrateur Suppléant ou comme délégué (Acteur Délégué ou Acteur)** sur le service.

Ces procédures sont expliquées dans les fiches FOCUS [*Désigner un Administrateur Suppléant*](#) et [*Désigner des délégués et consulter les délégations*](#).

Saisie de l'adresse électronique de l'entreprise :

Une fois les services sélectionnés, si vous avez choisi le service « Messagerie », vous devez saisir l'adresse électronique de l'entreprise pour laquelle vous effectuez la demande d'adhésion.

Cette adresse électronique permettra à la DGFIP de contacter l'entreprise sur tout sujet la concernant.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Gérer vos adhésions :
Demande - saisie
adresse électronique
entreprise

Vos adhésions : [Effectuer une demande](#) - [Suivre vos adhésions](#) - [Supprimer un formulaire](#)

Déclarer l'adresse électronique de l'entreprise

Numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent): 123456789

Dénomination : SARL MARTIN DISTRIBUTION

Adresse fiscale de l'entreprise : 12, RUE DE LONGCHAMP
75016 PARIS

L'adresse électronique de l'entreprise sera utilisée par la DGFIP pour joindre l'entreprise à tout sujet la concernant.

Saisissez l'adresse électronique de l'entreprise ?

Après validation, un [lien à cliquer, valable 72h](#), sera envoyé à l'adresse saisie.

Confirmez l'adresse électronique de l'entreprise

J'accepte de recevoir des courriels d'information de la part de l'administration. ?

Étape précédente Valider

- ↵ Saisissez et confirmez l'adresse électronique de l'entreprise
- ↵ Cochez ou non la case permettant de recevoir des courriels d'information de la part de l'administration
- ↵ Cliquez sur le bouton « Valider »

Saisie d'un compte bancaire obligatoire en cas d'adhésion à « Payer » :

Si lors de la sélection des services vous avez choisi au moins un service « Payer », vous devez saisir un compte bancaire **si aucun compte bancaire actif n'est connu du système pour l'entreprise au moment de votre adhésion.**

Remarque concernant les usagers ayant recours à l'EDI :

Le fait d'adhérer à un service Payer de l'espace professionnel n'a pas d'incidence sur le mode de paiement auquel vous pouvez avoir recours : vous pouvez continuer à utiliser le mode de paiement EDI.

Cependant, si vous choisissez d'adhérer dans l'espace professionnel aux services Payer, vous aurez aussi la possibilité de recourir au mode de paiement « EFI » directement dans l'espace professionnel.

Il vous appartiendrait alors de veiller à ne pas déposer pour la même période une déclaration par chacun des deux modes car seule l'une serait considérée comme valable.

La saisie du compte bancaire s'effectue en deux temps.

1/ Saisie du compte bancaire et contrôle de la régularité de son format :

The screenshot shows the 'Déclarer un compte bancaire' page on the 'impots.gouv.fr' website. The page is for 'PROFESSIONNELS' and shows the user's profile: 'Abonné: 20101670101919 ROSEMONDE Lila PARIS FRANCE'. The main heading is 'Déclarer un compte bancaire'. Below this, there is an 'Attention' section with instructions: 'Vous devez transmettre à votre établissement bancaire, directement et SANS DELAI, le "mandat interentreprises" qu'il vous sera proposé d'éditer à la fin de la procédure. A défaut de RECEPTION de ce MANDAT AVANT tout PAIEMENT de taxes ou d'impôts auto-liquidés, votre banque rejetterait le télépaiement, et votre facture serait donc impayée. Si votre établissement bancaire n'est pas éligible aux opérations SEPA / B2B, l'édition du mandat ne vous sera pas proposée ; veuillez dans ce cas demander à votre banque de vérifier sa situation sur ce point. Si vous souhaitez consulter le détail du compte bancaire ou le modifier, vous pouvez y accéder ultérieurement par le menu : "Gérer les comptes bancaires".' The form is divided into two sections: 'Désignation du compte bancaire à débiter' and 'Désignation du titulaire du compte à débiter'. The first section contains fields for 'International Bank Account Number (IBAN)' (Code Pays: FR, Clé IBAN: XX, followed by several XXXX and XXX fields) and 'Bank Identification Code (BIC)' (XXXXXXXXXX). There is a 'Précision (facultatif)' field. A 'Valider' button is located below these fields, with a red arrow pointing to it. The second section contains fields for 'Civilité / Forme juridique', 'Nom / Prénom / Raison sociale', 'Adresse', 'Complément d'adresse', 'Code postal', 'Ville', and 'Pays'. At the bottom, there is a note '* Champs obligatoires' and navigation buttons for 'Etape précédente' and 'Valider'.

☞ Saisissez un compte bancaire, et le champ « Précision » si vous souhaitez personnaliser le compte bancaire (étiquette), puis cliquez sur le bouton « Valider »

2/ Saisie des données relatives au titulaire du compte bancaire :

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Gérer vos adhésions :
Saisie - Titulaire de
compte bancaire

Vos adhésions : [Effectuer une demande](#) - [Suivre vos adhésions](#) - [Supprimer un formulaire](#)

Déclarer un compte bancaire

Vous devez transmettre à votre établissement bancaire, directement et SANS DELAI, le "mandat interentreprises" qu'il vous sera proposé d'éditer à la fin de la procédure.

A défaut de RECEPTION de ce MANDAT AVANT tout PAIEMENT de taxes ou d'impôts auto-liquidés, votre banque rejetterait le télépaiement, et votre facture serait donc impayée.

Si votre établissement bancaire n'est pas éligible aux opérations SEPA / B2B, l'édition du mandat ne vous sera pas proposée ; veuillez dans ce cas demander à votre banque de vérifier sa situation sur ce point.

Si vous souhaitez consulter le détail du compte bancaire ou le modifier, vous pouvez y accéder ultérieurement par le menu : "Gérer les comptes bancaires".

Désignation du compte bancaire à débiter

International Bank Account Number (IBAN)				Bank	
Code Pays*	Clé IBAN*			Identification Code (BIC)*	
FR	XX	XXXX	XXXX	XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX	XXXXXXXXXX

Précision (facultatif) :

Valider

Désignation du titulaire du compte à débiter

Civilité / Forme juridique :* SARL

Nom / Prénom ou Raison sociale :* MARTIN DISTRIBUTION

Adresse :* 12 RUE DE LONGCHAMP

Complément d'adresse :

Code postal : 75016

Ville :* PARIS

Pays :* France

* Champs obligatoires

Modifier le compte bancaire Valider

☞ Saisissez les informations relatives au titulaire de ce compte bancaire puis cliquez sur le bouton « Valider »

NB : les champs obligatoires sont identifiés par un *.

Un écran récapitule la demande d'adhésion que vous vous apprêtez à déposer, et trois affichages sont possibles :

- Si un compte bancaire actif existe pour l'entreprise, l'écran récapitulatif restitue les seuls services sélectionnés :

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné :
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Gérer vos adhésions :
Demande -
récapitulation

Vos adhésions : [Effectuer une demande](#) - [Suivre vos adhésions](#) - [Supprimer un formulaire](#)

Professionnels

Votre formulaire de demande(s) d'adhésion

Récapitulatif :

Je soussigné(e) : Madame Lila ROSEMONDE
Numéro d'abonné : 20101670101919

Numéro de téléphone : 01 45 46 47 48
Adresse électronique de connexion à l'espace : lila.rosemonde@orange.fr

Adhère pour l'entreprise : SARL MARTIN DISTRIBUTION
SIREN (ou équivalent) : 123456789

Adresse fiscale de l'entreprise : 12, RUE DE LONGCHAMP
75016 PARIS

Service(s) demandé(s)	
Messagerie	Remboursement de TVA UE
Déclarer TVA	Guichet de TVA UE
Payer TVA	Déclarer Dispositif DAC6
Déclarer Taxe activités polluantes	Économie collaborative
Payer Taxe activités polluantes	Tiers déclarants
Déclarer Taxe v. vénale immeubles	Gérer mes biens immobiliers
Payer Taxe v. vénale immeubles	Cession de droits sociaux
Payer autres impôts et taxes	

Adresse électronique de l'entreprise : lilas.rosemonde@orange.fr

Réception des courriels d'information générale de la part de l'administration : Oui

Conditions générales

[Lire les conditions générales](#)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte sans restriction.

Étape précédente **Confirmer et valider la demande d'adhésion**

- Si vous venez de saisir un compte bancaire et que l'établissement teneur du compte est éligible au prélèvement SEPA interentreprises (B2B)¹¹, il vous est demandé de confirmer votre saisie en signant électroniquement puis d'accepter les conditions générales.

impots.gouv.fr

PROFESSIONNELS

Abonné :
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Gérer vos adhésions :
Demande -
récapitulation

Vos adhésions : Effectuer une demande - Suivre vos adhésions - Supprimer un formulaire

Votre formulaire de demande(s) d'adhésion

Récapitulatif :

Je soussigné(e) : Madame Lila ROSEMONDE
 Numéro d'abonné : 20101670101919

Numéro de téléphone : 01 45 46 47 48
 Adresse électronique de connexion à l'espace : lila.rosemonde@orange.fr

Adhère pour l'entreprise : SARL MARTIN DISTRIBUTION
 SIREN (ou équivalent) : 123456789

Adresse fiscale de l'entreprise : 12, RUE DE LONGCHAMP
 75016 PARIS

Service(s) demandé(s)	
Messagerie	Remboursement de TVA UE
Déclarer TVA	Guichet de TVA UE
Payer TVA	Déclarer Dispositif DAC6
Déclarer Taxe activités polluantes	Économie collaborative
Payer Taxe activités polluantes	Tiers déclarants
Déclarer Taxe v. vénale immeubles	Gérer mes biens immobiliers
Payer Taxe v. vénale immeubles	Cession de droits sociaux
Payer autres impôts et taxes	

Adresse électronique de l'entreprise : lila.rosemonde@orange.fr

Réception des courriels d'information générale de la part de l'administration : Oui

Avec le compte bancaire suivant :

IBAN	BIC
FR XX XXXX XXXX XXXX XXXX XXX	XXXXXXXXXXXX

Précision (facultatif) :

Civilité / Forme juridique : SARL
 Nom / Prénom / Raison sociale : MARTIN DISTRIBUTION
 Adresse : 12 RUE DE LONGCHAMP
 Complément d'adresse :
 Code postal : 75016
 Ville : PARIS
 Pays : FRANCE

Etablissement teneur du compte : BANQUE XXX
 RUE XXX
 XXXXX CODE POSTAL

Signature électronique

Je confirme les coordonnées du compte bancaire et l'identité du titulaire en cochant la case ci-contre.

Attention : le mandat interentreprises et la référence unique de mandat doivent être communiqués à votre établissement teneur du compte avant toute utilisation du compte bancaire pour paiement.

Conditions générales

[Lire les conditions générales](#)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte sans restriction.

Étape précédente Confirmer et valider la demande d'adhésion

¹¹ Vous devrez ensuite, si vous souhaitez utiliser ce compte pour paiement d'impôts ou taxes auto-liquidés, éditer le mandat SEPA de prélèvement interentreprises (B2B) sur lequel figure la référence unique de mandat (RUM) attribuée, le signer et le faire parvenir à votre banque qui devra enregistrer cette RUM préalablement à votre premier paiement à l'aide de ce compte. A défaut, vos opérations de paiement d'impôts ou taxes auto-liquidés feraient l'objet d'un rejet bancaire.

- Si vous venez de saisir un compte bancaire et que l'établissement teneur du compte est éligible au seul prélèvement SEPA CORE, il vous suffit de confirmer votre demande d'adhésion après avoir accepté les conditions générales

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné : 20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Gérer vos adhésions : Demande - récapitulation

Vos adhésions : Effectuer une demande - Suivre vos adhésions - Supprimer un formulaire

Professionnels

Votre formulaire de demande(s) d'adhésion

Récapitulatif :

Je soussigné(e) : Madame Lila ROSEMONDE
 Numéro d'abonné : 20101670101919

Numéro de téléphone : 01 45 46 47 48
 Adresse électronique de connexion à l'espace : lila.rosemonde@orange.fr

Adhère pour l'entreprise : SARL MARTIN DISTRIBUTION
 SIREN (ou équivalent) : 123456789

Adresse fiscale de l'entreprise : 12, RUE DE LONGCHAMP
 75016 PARIS

Service(s) demandé(s)	
Messagerie	Remboursement de TVA UE
Déclarer TVA	Guichet de TVA UE
Payer TVA	Déclarer Dispositif DAC6
Déclarer Taxe activités polluantes	Économie collaborative
Payer Taxe activités polluantes	Tiers déclarants
Déclarer Taxe v. vénale immeubles	Gérer mes biens immobiliers
Payer Taxe v. vénale immeubles	Cession de droits sociaux
Payer autres impôts et taxes	

Adresse électronique de l'entreprise : lila.rosemonde@orange.fr

Réception des courriels d'information générale de la part de l'administration : Oui

Avec le compte bancaire suivant :

IBAN	BIC
FR XX XXXX XXXX XXXX XXXX XXX	XXXXXXXXXX

Précision (facultatif) :

Civilité / Forme juridique : SARL
 Nom / Prénom / Raison sociale : MARTIN DISTRIBUTION
 Adresse : 12 RUE DE LONGCHAMP
 Complément d'adresse :
 Code postal : 75016
 Ville : PARIS
 Pays : FRANCE

Etablissement teneur du compte : BANQUE XXX
 RUE XXX
 XXXXX CODE POSTAL

Ce compte bancaire ne peut-être utilisé que pour les prélèvements SEPA des impôts directs locaux (exemple la CFE). Il ne permet pas d'effectuer des prélèvements SEPA pour les autres impôts et taxes professionnels.

Conditions générales

[Lire les conditions générales](#)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte sans restriction.

Étape précédente Confirmer et valider la demande d'adhésion

☞ Vérifiez attentivement les informations récapitulatives

☞ Cochez la case relative aux conditions générales

☞ Cliquez sur le bouton « Confirmer et valider la demande d'adhésion »

A l'issue de la confirmation de la demande d'adhésion, un **code d'activation** est généré. Celui-ci est valable **60 jours**. Au-delà, vous devrez recommencer la procédure d'adhésion.

Ce code d'activation est envoyé par voie postale à l'entreprise.

⚠ Si vous avez adhéré au service « Messagerie », il faudra au préalable valider l'adresse électronique de l'entreprise. Cette validation devra intervenir sous 72h. Cf. 4. paragraphe « Etape 3 : validation de l'adresse électronique de l'entreprise »

Un écran de prise en compte de la demande d'adhésion vous est ensuite affiché.

* Si vous avez adhéré à un ou plusieurs services autres que « Payer », ou à un service « Payer » pour lequel l'établissement bancaire teneur du compte éligible au seul prélèvement SEPA CORE, l'écran ci-dessous est affiché :

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Gérer vos adhésions :
Demande -
confirmation

Professionnels

Vos adhésions : [Effectuer une demande](#) - [Suivre vos adhésions](#) - [Supprimer un formulaire](#)

🔍 Votre demande d'adhésion

Votre demande d'adhésion a bien été prise en compte.

➤ [Visualiser et sauvegarder le formulaire](#)

🔍 Si vous avez choisi le service Messagerie

Un lien vient d'être envoyé **par courriel** à l'adresse électronique **de l'entreprise**.
A défaut de clic sur ce lien dans un délai de 72h maximum, vous devrez recommencer l'adhésion.

Sitôt cette opération effectuée, une lettre sera automatiquement envoyée par voie postale à l'entreprise, qui la recevra dans 2 semaines.

Vous disposez d'un délai de 60 jours maximum pour activer vos services à l'aide du code d'activation à usage unique contenu dans cette lettre.

🔍 Si vous n'avez pas choisi le service Messagerie

Une lettre est automatiquement envoyée **par voie postale à l'entreprise**, qui la recevra dans **2 semaines**.

Vous disposez d'un délai de 60 jours maximum pour activer vos services à l'aide du code d'activation à usage unique contenu dans cette lettre.

👉 Cliquez sur le lien « Visualiser et sauvegarder le formulaire » afin d'enregistrer le formulaire pour vos archives, la mention du numéro de formulaire pouvant notamment vous être utile par la suite.

* Si vous avez adhéré à un service « Payer » pour lequel l'établissement bancaire teneur du compte saisi est éligible au prélèvement SEPA interentreprises (B2B), l'écran ci-dessous est affiché :

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Gérer vos adhésions :
Demande -
confirmation

Professionnels

Vos adhésions : [Effectuer une demande](#) - [Suivre vos adhésions](#) - [Supprimer un formulaire](#)

Votre demande d'adhésion

Votre demande d'adhésion a bien été prise en compte.

[Visualiser et sauvegarder le formulaire](#)

Si vous avez choisi le service Messagerie

Un lien vient d'être envoyé **par courriel** à l'adresse électronique **de l'entreprise**.
A défaut de clic sur ce lien dans un délai de 72h maximum, vous devrez recommencer l'adhésion.

Sitôt cette opération effectuée, une lettre sera automatiquement envoyée par voie postale à l'entreprise, qui la recevra dans 2 semaines.

Vous disposez d'un délai de 60 jours maximum pour activer vos services à l'aide du code d'activation à usage unique contenu dans cette lettre.

Si vous n'avez pas choisi le service Messagerie

Une lettre est automatiquement envoyée **par voie postale à l'entreprise**, qui la recevra dans **2 semaines**.

Vous disposez d'un délai de 60 jours maximum pour activer vos services à l'aide du code d'activation à usage unique contenu dans cette lettre.

Votre mandat est disponible

ATTENTION : vous devez transmettre le mandat à l'établissement teneur du compte avant toute utilisation pour un paiement.

[Editer le mandat interentreprises](#)

☞ Cliquez sur le lien « Visualiser et sauvegarder le formulaire » afin d'enregistrer le formulaire pour vos archives, la mention du numéro de formulaire pouvant notamment vous être utile par la suite.

☞ Éditez le mandat SEPA de prélèvement interentreprises (B2B) si l'établissement teneur de compte est éligible à ce protocole

Si vous souhaitez utiliser ce compte pour paiement d'impôts ou taxes auto-liquidés, vous devez éditer le mandat SEPA de prélèvement interentreprises (B2B) sur lequel figure la référence unique de mandat (RUM) attribuée, le signer et le faire parvenir à votre banque qui devra enregistrer cette RUM préalablement à votre premier paiement à l'aide de ce compte.

A défaut, vos opérations de paiement d'impôts ou taxes auto-liquidés feraient l'objet d'un rejet bancaire.

Si vous souhaitez n'utiliser ce compte que pour le paiement d'impôts ou taxes sur rôle, il est inutile d'éditer ce mandat.

Cas particuliers :

Si votre entreprise disposait déjà d'un (ou plusieurs) compte bancaire actif, vous n'avez dû saisir aucun compte bancaire dans le cadre de la procédure d'adhésion. Ce ou ces comptes sont consultables par le lien « Gérer mes comptes bancaires » de votre espace professionnel.

Vous devrez toutefois éditer ce mandat B2B au terme de la procédure d'adhésion si le mandat initialement signé est devenu caduc pour défaut d'utilisation sur une période de 36 mois.

Si vous disposez déjà d'une habilitation à un service de paiement, cette édition vous est directement proposée sur le dernier écran de l'adhésion ; le lien d'édition se présentera alors sous la forme suivante :

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Gérer vos adhésions :
Demande -
confirmation

Professionnels

Vos adhésions : [Effectuer une demande](#) - [Suivre vos adhésions](#) - [Supprimer un formulaire](#)

Votre demande d'adhésion

Votre demande d'adhésion a bien été prise en compte.

[Visualiser et sauvegarder le formulaire](#)

Si vous avez choisi le service Messagerie

Un lien vient d'être envoyé **par courriel** à l'adresse électronique **de l'entreprise**.
A défaut de clic sur ce lien dans un délai de 72h maximum, vous devrez recommencer l'adhésion.

Sitôt cette opération effectuée, une lettre sera automatiquement envoyée par voie postale à l'entreprise, qui la recevra dans 2 semaines.

Vous disposez d'un délai de 60 jours maximum pour activer vos services à l'aide du code d'activation à usage unique contenu dans cette lettre.

Si vous n'avez pas choisi le service Messagerie

Une lettre est automatiquement envoyée **par voie postale à l'entreprise, qui la recevra dans 2 semaines**.

Vous disposez d'un **déla**i de 60 jours maximum pour activer vos services à l'aide du code d'activation à usage unique contenu dans cette lettre.

Votre mandat est disponible

ATTENTION : vous devez transmettre le mandat à l'établissement teneur du compte avant toute utilisation pour un paiement.

[Editer le mandat interentreprises](#)

FIN d'étape : votre demande d'adhésion a été enregistrée

Le mandat de prélèvement SEPA interentreprises (B2B) à envoyer signé à votre banque

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA INTERENTREPRISES

Vous devez signer ce mandat puis le transmettre à votre établissement bancaire. Assurez-vous que votre établissement bancaire a enregistré la RUM ci-dessous avant tout premier paiement sur le compte désigné.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Direction Générale des Finances Publiques à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Direction Générale des Finances Publiques.

Ce mandat est dédié aux prélèvements SEPA interentreprises. Vous n'êtes pas en droit de demander à votre banque le remboursement d'un prélèvement SEPA interentreprises une fois que le montant est débité de votre compte. Vous pouvez cependant demander à votre banque de ne pas débiter votre compte jusqu'au jour de l'échéance.

Veuillez compléter les champs marqués *

Référence Unique de Mandat (RUM)														
n	n	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
SIREN (ou IDSP) du débiteur														
1	2	3	4	5	6	7	8	9						
Raison sociale du débiteur MARTIN DISTRIBUTION														
Titulaire du compte bancaire (pouvant être différent du débiteur)														
Civilité / Forme juridique		SARL	Nom / Prénom ou raison sociale		MARTIN DISTRIBUTION									
Adresse		12 RUE DE LONGCHAMP 75016 PARIS FRANCE												
Coordonnées du compte - IBAN														
F	R	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
<small>Bank Identifier Code – BIC. Vous devez compléter ce champ seulement si votre établissement bancaire est situé hors de l'Espace Economique Européen.</small>														
Nom du créancier			Direction Générale des Finances Publiques											
Identifiant Créancier SEPA			F	R	X	X	X	X	X	X	X			
Adresse*			SIE PARIS 16E CHAILLOT 146 AVENUE DE MALAKOFF 75775 PARIS CEDEX 16											
Type de paiement		Paiement récurrent												
Lieu*		A	, le		Date*		2	2	0	7	2	0	1	9
Veuillez signer ici *														
<small>Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées que par la Direction Générale des Finances Publiques. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par le débiteur/payeur, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.</small>														

Version française

SEPA BUSINESS-TO-BUSINESS DIRECT DEBIT MANDATE

You must sign this mandate and then send it to your bank. Make sure your bank has registered the RUM below before making first payment from the designated account.

By signing this mandate form, you authorise the Public Finances Directorate General to send instructions to your bank to debit your account and your bank to debit your account in accordance with the instructions from the Public Finances Directorate General.

This mandate is only intended for business-to-business transactions. You are not entitled to a refund from your bank after your account has been debited, but you are entitled to request your bank not to debit your account up until the day on which the payment is due.

Please complete all the fields marked *

Mandate Reference (RUM)														
n	n	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Debtor's SIREN (or IDSP) code														
1	2	3	4	5	6	7	8	9						
Debtor's name MARTIN DISTRIBUTION														
Bank account holder (may be different from debtor)														
Legal form		SARL	Company name		MARTIN DISTRIBUTION									
Address		12 RUE DE LONGCHAMP 75016 PARIS FRANCE												
Account number - IBAN														
F	R	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
<small>Bank Identifier Code – BIC. You have to complete this field only if your bank is located outside the European Economic Area.</small>														
Creditor's name			Public Finances Directorate General											
Creditor's SEPA identifier			F	R	X	X	X	X	X	X	X			
Address*			SIE PARIS 16E CHAILLOT 146 AVENUE DE MALAKOFF 75775 PARIS CEDEX 16											
Type of payment		Recurrent payment												
Location*		A	, le		Date*		2	2	0	7	2	0	1	9
Signature*														
<small>The information contained in this mandate is intended for use by the Public Finances Directorate General only. The debtor/payer can oppose, access or modify the data, pursuant to Article 38 of Act no. 78-17 of 6 January 1978, regarding data processing and freedom of information.</small>														

Version anglaise

4. Étape 3 : validation de l'adresse électronique de l'entreprise

Cette étape ne vous concerne que si vous avez adhéré au service « Messagerie ». Si vous avez adhéré à un ou plusieurs services autres que « Messagerie », passez à l'étape 4.

Une fois la demande d'adhésion effectuée, un courriel est envoyé à l'adresse électronique de l'entreprise renseignée.

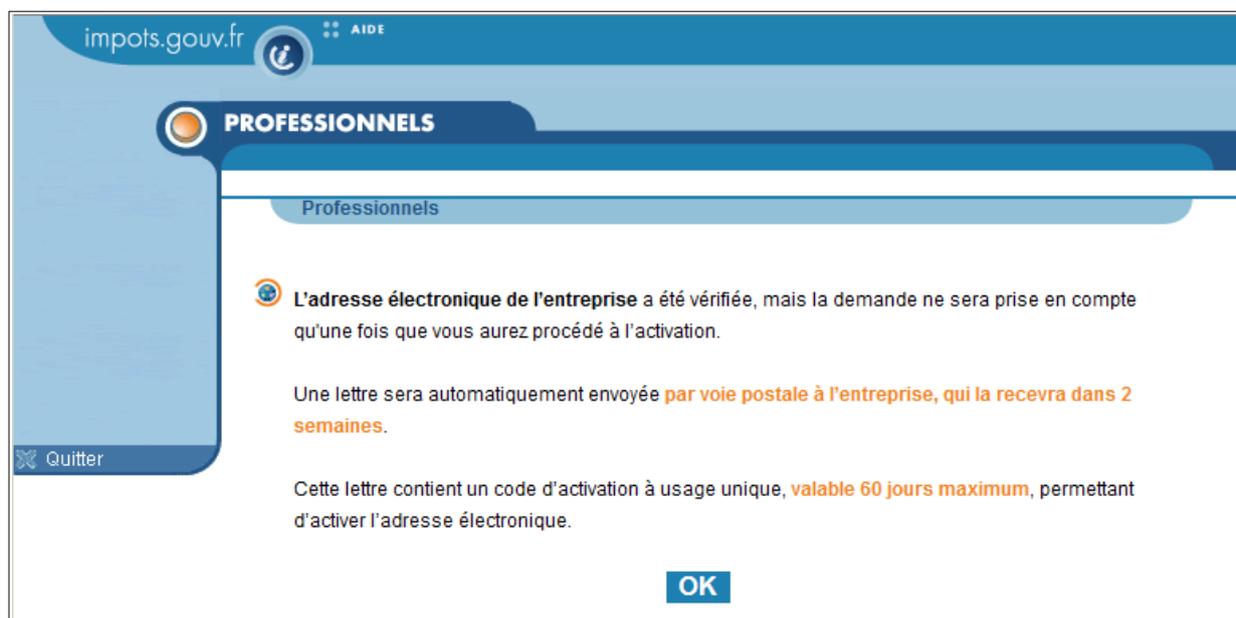
Vous avez **72h** pour valider cette adresse électronique. Au-delà de ce délai, vous devrez recommencer la demande d'adhésion.

Courriel adressé par la DGFIP à l'adresse électronique de l'entreprise



👉 Cliquez sur « ici » dans le courriel afin de valider l'adresse électronique de l'entreprise

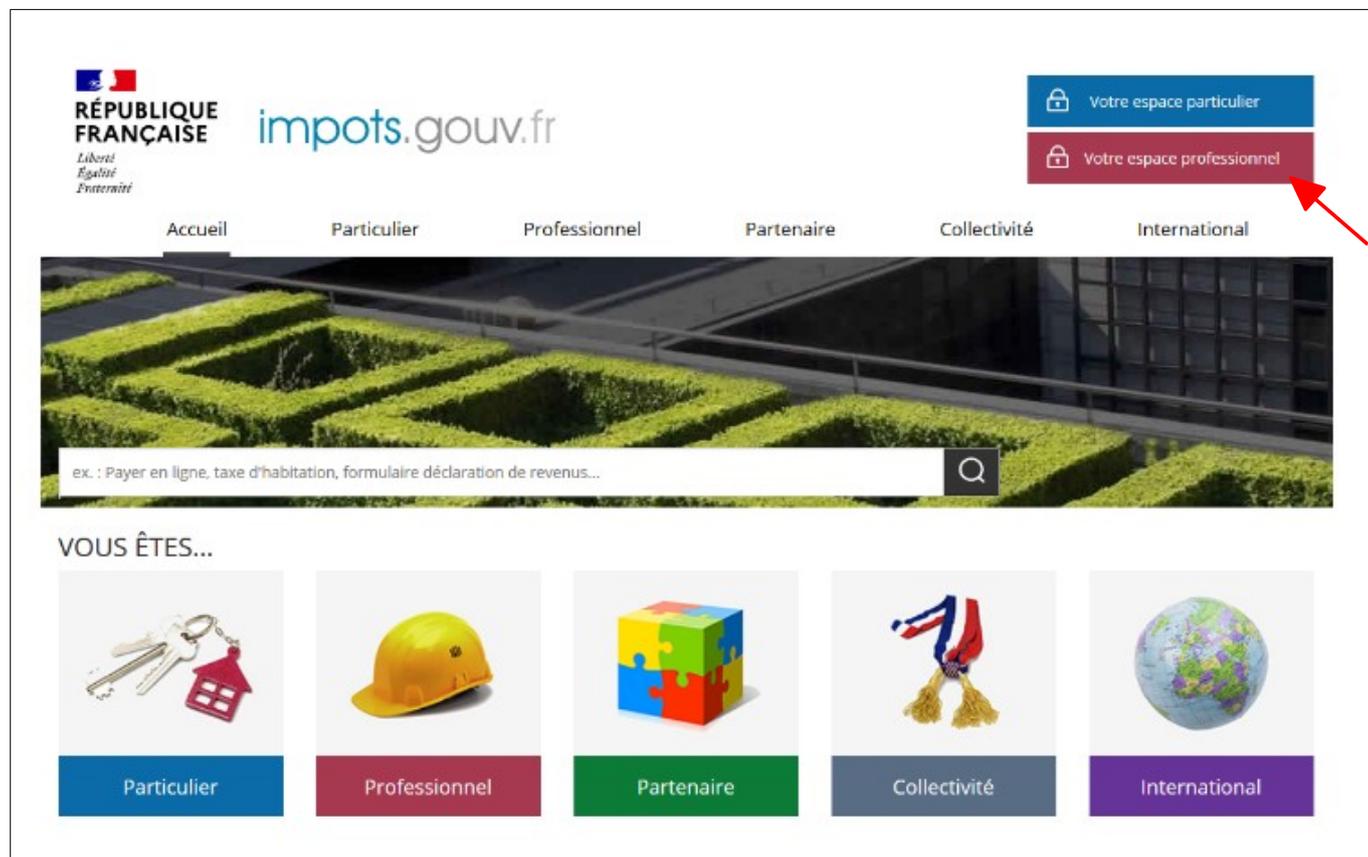
Un écran indiquant la prise en compte de la validation de l'adresse électronique de l'entreprise est alors affiché.



Une fois cette validation effectuée, le code d'activation est adressé par voie postale à l'entreprise.

5. Étape 4 : activation des services

L'accès se fait depuis la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.



The screenshot shows the homepage of the French tax authority website. At the top left is the logo of the République Française with the motto "Liberté, Égalité, Fraternité" and the URL "impots.gouv.fr". On the top right, there are two buttons: "Votre espace particulier" (blue) and "Votre espace professionnel" (red), with a red arrow pointing to the latter. Below these are navigation tabs: "Accueil", "Particulier", "Professionnel", "Partenaire", "Collectivité", and "International". A large banner image of a maze is shown with a search bar below it containing the text "ex. : Payer en ligne, taxe d'habitation, formulaire déclaration de revenus...". Underneath the banner, the text "VOUS ÊTES..." is followed by five icons representing different user types: a house key (Particulier), a yellow hard hat (Professionnel), a colorful puzzle cube (Partenaire), a broom (Collectivité), and a globe (International). Each icon is placed above a corresponding colored button.

☞ Cliquez sur le bouton « Votre espace professionnel »

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

The screenshot shows the 'impots.gouv.fr' website interface. At the top left is the French Republic logo and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'. The main header features the 'impots.gouv.fr' logo. On the top right, there are two buttons: 'Votre espace particulier' (blue) and 'Votre espace professionnel' (red). Below the header, the breadcrumb 'Accueil > Authentification' is visible, along with an 'Aide' icon. The main content area is divided into two columns. The left column is titled 'Connexion à mon espace professionnel' and contains input fields for 'Adresse électronique' and 'Mot de passe', a 'Connexion' button, and a link for 'Mot de passe oublié'. Below this is a section for paying taxes: 'Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis' with a 'Payer mes impôts locaux' button. The right column is titled 'Création de mon espace professionnel' and contains a 'Créer mon espace professionnel' button. Below that is the 'Activation de mon espace / mes services' section with an 'Activer mon espace / mes services' button, which is highlighted by a red arrow. At the bottom, the text 'Direction générale des Finances publiques' is displayed.

☞ Cliquez sur le bouton « Activer mon espace / mes services »

L'écran suivant est affiché :

The screenshot shows the 'impots.gouv.fr' website interface for activating a professional space. The top navigation bar includes the 'impots.gouv.fr' logo, an 'AIDE' icon, and a 'PROFESSIONNELS' tab. Below this, the 'Professionnels' section is active. The main content area is titled 'Activez votre espace / vos services'. It contains two input fields: 'Saisissez le code d'activation (12 caractères)' with the value 'Hokem7Np4y8N' and 'Recopiez les caractères de l'image' with the value '4ni6qn'. Below the second input field is a CAPTCHA image showing the characters '4ni6qn' in a stylized font. A 'Changer d'image' link is located below the CAPTCHA. At the bottom right, there is a 'Valider' button, which is highlighted by a red arrow. A 'Quitter' button is visible in the bottom left corner of the main content area.

☞ Saisissez le code d'activation reçu par voie postale ainsi que les caractères de l'image.

☞ Cliquez sur le bouton « Valider »

Une fois le code d'activation saisi, l'écran suivant est affiché :

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Professionnels

Activer votre espace / vos services

Saisissez le code d'activation (12 caractères)

Saisissez votre SIREN (ou équivalent)

Saisissez l'adresse électronique de connexion à l'espace

Quitter

- ↳ Saisissez le SIREN (ou l'IDSP¹²) de l'entreprise objet de la demande d'adhésion
- ↳ Saisissez l'adresse électronique de connexion à l'espace professionnel
- ↳ Cliquez sur le bouton « Valider »

¹² IDSP = Identifiant provisoire du dossier, attribué par le service gestionnaire dans l'attente de l'identification de l'entité au répertoire SIRENE.

Une page confirmant l'activation des services est affichée :

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Professionnels

Vos services en ligne

Madame ROSEMONDE Lila
Vos services ont été activés le 02 juin 2021 et sont désormais accessibles depuis votre espace professionnel.

Quitter

Dénomination : SARL MARTIN DISTRIBUTION
SIREN (ou équivalent) : 123456789

Service(s) activé(s) :	
Messagerie	Remboursement de TVA UE
Déclarer TVA	Guichet de TVA UE
Payer TVA	Déclarer Dispositif DAC6
Déclarer Taxe activités polluantes	Économie collaborative
Payer Taxe activités polluantes	Tiers déclarants
Déclarer Taxe v. vénale immeubles	Gérer mes biens immobiliers
Payer Taxe v. vénale immeubles	Cession de droits sociaux
Payer autres impôts et taxes	

Vous êtes le nouveau titulaire du ou des services rappelés ci-dessus.

Vous seul devez vérifier, et réajuster le cas échéant, la liste des comptes bancaires de l'entreprise (si vous êtes titulaire des services Payer).

[» Accédez à vos services en ligne](#)

FIN de la procédure : les services demandés sont désormais actifs, vous pouvez y accéder depuis votre espace professionnel en cliquant sur le lien « Accédez à vos services en ligne », ou depuis impots.gouv.fr.

6. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, **l'assistance aux usagers des téléprocédures** est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone via le n° **0809 400 210** (service gratuit + prix appel) ;
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site www.impots.gouv.fr > Contact / Accéder > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > Par formuel pour une procédure de déclaration en ligne des données> Accéder au formuel.